



Fiche outil : Lutter contre le racisme grâce à la philanthropie fondée sur la confiance

Février 2024

Cette fiche d'information a pour but de vous aider à comprendre les principes de la philanthropie fondée sur la confiance, les façons dont les fondations communautaires peuvent mettre en œuvre cette pratique et comment la philanthropie fondée sur la confiance favorise des pratiques de subventionnement équitables et aide les fondations communautaires à lutter contre les inégalités systémiques dans leurs communautés.

Principes fondamentaux de la philanthropie fondée sur la confiance

1. Proposer un financement pluriannuel et sans restriction.
2. Communication ouverte et transparente avec les bailleurs de fonds et les bénéficiaires.
3. Accepter la responsabilité et le risque associés à votre rôle.
4. Accès non-extractif aux possibilités d'apprentissage pour les Autochtones, les Noirs et les autres groupes en quête d'équité.
5. Les missions individuelles ne sont pas aussi importantes que la communauté collective.
6. Simplifier les demandes et les rapports.
7. Solliciter les commentaires des bailleurs de fonds et des bénéficiaires et y donner suite.
8. Offrir un soutien aux bénéficiaires et aux donateurs au-delà du financement.
9. S'engager à désapprendre les dynamiques de pouvoir dans la philanthropie.
10. Réflexion et formulation relatives aux « histoires d'argent ».

Appliquer la lutte contre le racisme aux principes de la philanthropie fondée sur la confiance

1. Contre le mythe de la méritocratie dans votre organisme et dans vos préjugés



- a. Informez-vous sur le contexte historique raciste et les obstacles qui ont créé des conditions de départ inégales pour les personnes au sein des communautés.
 - b. Nommez le racisme systémique et la façon dont il a procuré un avantage à votre organisme.
- 2. Reformuler le récit en le faisant passer de la charité à la réparation afin de ne plus juger qui est « digne »**
 - a. Informez-vous sur les réparations et le mouvement actuel en Amérique du Nord.
 - b. Vérifiez les processus et les décisions du passé afin de révéler le racisme, les préjugés et les jugements sur les personnes « dignes ».
- 3. Avancer à la vitesse de la relation avec les communautés**
 - a. Vérifiez le nombre de liens et le degré d'engagement que vous avez avec des communautés précises.
 - b. Dans la plupart des cas, adoptez une optique à long terme, par exemple 5 ans, pour fixer les objectifs du changement que vous aimeriez apporter.
- 4. Apporter des changements réels pour transférer le pouvoir décisionnel aux personnes les plus touchées**
 - a. Vérifiez les processus décisionnels de la philanthropie et la mobilisation de la communauté afin de déceler les lacunes et les problèmes.
 - b. Élaborez un plan à long terme pour transférer la prise de décision entre les mains des personnes les plus expérimentées, les plus touchées et les mieux placées pour apporter le changement.

De la théorie à l'action

- 1. Changer la culture organisationnelle**
 - a. Projection de l'avenir. À quoi votre communauté veut-elle ressembler dans 25 ans?
 - b. Formation et adhésion de la direction et du conseil d'administration. Il doit y avoir une reconnaissance du problème et une volonté de changement.
 - c. Réalisez 3 petits gains dont vous pourrez tirer parti au cours de la première année. Maintenir le rythme est un défi dans ce travail. Vous devez donc montrer qu'il y a des réussites.
- 2. Mobiliser les bailleurs de fonds et les donateurs**



- a. Organisez (seul ou avec d'autres FC) une série de séances de formation à l'intention des bailleurs de fonds. Considérez cela comme une partie intégrante de l'accueil et de la fidélisation des bailleurs de fonds.
- b. Engagez le dialogue avec les bailleurs de fonds et les donateurs afin de mettre en pratique et de consolider l'apprentissage.
- c. Développez un système de traitement des comportements problématiques qui sera mis en œuvre par un cadre supérieur de l'organisme.

3. Mobiliser les communautés externes

- a. Projection de l'avenir. À quoi votre communauté veut-elle ressembler dans 25 ans? Comment pourriez-vous obtenir une participation et un engagement externes à ce sujet?
- b. Conception inclusive. Veillez à ce que votre matériel, les termes que vous utilisez et vos activités soient élaborés dans une optique d'inclusion et d'ÉDI par des créateurs issus des communautés que vous cherchez à mobiliser.
- c. Développez votre proposition de valeur et des incitatifs pour que les communautés collaborent avec vous.

Fondations communautaires du Canada est reconnaissant de la collaboration de Tanya Rumble de [Recast Philanthropy](#) dans la création de cette fiche d'outil pour les fondations communautaires.

